



14ème législature

Question N° : 101787	De M. Alain Suguenot (Les Républicains - Côte-d'Or)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > voirie	Tête d'analyse > autoroutes	Analyse > péage. sécurité.
Question publiée au JO le : 27/12/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Alain Suguenot attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la sécurité des autoroutes en bordure de péages. Un accident est ainsi survenu récemment sur l'autoroute A 40 à la hauteur du péage de Feillans. Un véhicule a percuté une harde d'une dizaine de sangliers alors que le véhicule se trouvait à la hauteur de la bretelle d'accès dudit péage. Le choc a été inévitable car les animaux descendaient sur l'autoroute par cette bretelle et ils étaient masqués par la pile d'un pont qui précédait cette voie d'accès. Le péage de Feillans est un péage automatique et il ne semble pas y avoir de système d'alarme lorsqu'un animal y fait une intrusion. Au-delà de cet accident, se pose un véritable problème de sécurité et une mise en cause du système de prévention de la société Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR). Il y a sans doute des solutions (système d'ultrasons à visée répulsive, amélioration des barrières etc ...) pour éviter que des problèmes de la sorte ne se reproduisent à ce péage ainsi qu'à d'autres du réseau autoroutier français. Aussi lui demande-t-il ce qu'il compte entreprendre afin d'améliorer la situation.